



Règlement du Challenge Bruno-Bizieux

U15 et U17 - filles et garçons

Le comité départemental de l'Essonne met en place cette année un challenge destiné aux coureurs U15 et U17, filles et garçons, licenciés auprès de la FFC.

Un classement par point (pour chaque catégorie) sera effectué en fonction des résultats des épreuves sur route suivantes :

- 1^{re} course – dimanche 29 mars 2026 à Vigneux-sur-Seine
- 2^e course – vendredi 8 mai 2026 à Palaiseau
- Finale – dimanche 13 septembre 2026 à Montgeron

Dans toutes les épreuves, le développement est limité conformément à la réglementation fédérale.

Attribution à chaque épreuve d'un nombre de points en fonction de la place obtenue par les coureurs (voir barème ci-dessous).

Le classement général final prendra en compte l'ensemble des points obtenus lors des épreuves.

En cas d'égalité de points, la meilleure place sur une des épreuves sera prépondérante, puis la meilleure deuxième place et en cas de nouvelle égalité, la troisième place.

Récompenses au classement général final à l'issue de la dernière épreuve :

- 1^{er} (garçon et fille) : un trophée ou une médaille, un bon d'achat, un bouquet
- 2^e (garçon et fille) : une médaille, un bon d'achat
- 3^e (garçon et fille) : une médaille, un bon d'achat

L'arbitre fera appliquer dans le sens strict le présent règlement.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE L'ESSONNE



Barème des points attribués suivant le classement de chacune des étapes :

PLACE	NOMBRE DE POINTS
1	30
2	25
3	20
4	18
5	17
6	16
7	15
8	14
9	13
10	12
11	11
12	10
13	9
14	8
15	7
16	6
17	5
18	4
19	3
20	2

Pour tous renseignements, merci de contacter le CDC à l'adresse mail : contact@cdc-91.fr